Document généré le 19 avr. 2024 21:22

Revue générale de droit

[Avant-propos]

Volume 41, numéro 1, 2011

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1026941ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1026941ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)
2292-2512 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

(2011). [Avant-propos]. *Revue générale de droit*, *41*(1), 5–5.
https://doi.org/10.7202/1026941ar

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Merci!

La *Revue générale de droit* succédait en 1970 à la revue *Justinien*. Entrée au service de l'Université d'Ottawa lors de l'été 1976, madame Johane Paris se joignait à la *R.G.D.* dès le mois de février 1977 pour en devenir la véritable cheville ouvrière. Alors que les directeurs de la *Revue* se succédaient, madame Paris leur survivait et assurait du même coup la pérennité et la stabilité de la *Revue*. Durant toutes ces années, elle a étroitement collaboré avec les équipes en place pour faire de la *Revue* ce qu'elle est aujourd'hui. La Section de droit civil et la *R.G.D.* lui en sont grandement redevables. C'est grâce à sa générosité qu'a été créé le tout nouveau Prix Johane-Paris destiné à souligner sur une base annuelle le meilleur texte publié dans la *Revue générale de droit* et dont l'auteur est un étudiant ou étudiante inscrit dans une faculté de droit. Madame Paris quittera en été 2011 pour une retraite bien méritée. Nous la lui souhaitons très longue et heureuse et la remercions pour l'œuvre accomplie. Bravo et merci!

Prix de la Fondation du Barreau

L'article de Michelle Cumyn et Julien Tricart intitulé « Les associations contractuelles en droit québécois et comparé. Analyse critique et perspectives de réforme » publié dans (2010) 40 *R.G.D.* 337 a remporté le Prix de la Fondation du Barreau 2010 dans la catégorie « manuscrit d'article juridique ». Nous offrons aux lauréats toutes nos félicitations pour ce grand honneur.

Prix Johane-Paris 2010

Le Prix Johane-Paris souligne sur une base annuelle le meilleur texte publié dans la *Revue générale de droit* et dont l'auteur est un étudiant ou étudiante inscrit dans une faculté de droit. Nous sommes heureux d'annoncer que ce prix d'une valeur de 500 $ pour l'année 2010 est attribué à Julie Hotte pour son article intitulé « L'admissibilité de la preuve du syndrome de l'enfant battu à titre de légitime défense : un espoir pour l'enfant victime? » publié dans (2010) 40 *R.G.D.* 45. Les membres du jury ont insisté sur la grande qualité formelle et substantielle du texte, sa rigueur scientifique et sa perspective pluridisciplinaire et aussi, le dynamisme et la passion habitant l'auteure. Nous offrons à madame Julie Hotte toutes nos félicitations.